



> MOBILITÉ LEVAGE - TRAVAIL EN HAUTEUR

FORMATION ET TESTS CACES® CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION A CONDUCTEUR PORTÉ (C.A.M.C.P./R 389)

PUBLIC

Toute personne débutante ou expérimentée à former ou à réactualiser au CACES® des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté catégories 1-2-3-4-5-6.

Pré-requis : Être apte médicalement, être âgé de 18 ans, maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation le stagiaire doit être capable de :

- Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques pour l'utilisation en sécurité de l'engin concerné dans un cadre professionnel.

DURÉE

À déterminer en fonction du niveau de pratique.

CONTENU

Formation théorique

- Réglementation et utilisation des chariots
- Instances et organismes de prévention
- Responsabilité pénale du conducteur
- Conditions de circulation
- Catégories et caractéristiques des chariots
- Principaux éléments des chariots
- Distance de freinage
- Vérifications et maintenance
- Facteurs d'accidents
- Dispositifs de protection
- Pictogrammes et panneaux de signalisation
- Mise en oeuvre des énergies
- Protocoles sécurité
- L'interdiction d'élévation des personnes
- -> Test CACES® théorique

Formation pratique

- Vérification de l'adéquation de l'engin avec les activités
- Vérifications de prise et de fin de poste
- Circulation en sécurité avec un chariot
- Prise et dépose de charges
- Mise en stock et déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- Gerbage et dégerbage en pile
- Chargement et déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
- Chargement et déchargement d'un camion ou d'une remorque à partir d'un quai
- Transport d'une charge longue et/ou volumineuse
- -> Test CACES® pratique

Règlementation

- Décret et arrêté du 02/12/98
- Recommandation R 389 de la CNAM TS

Réactualisation

- Tous les 5 ans

VOS CONTACTS

02 99 52 54 52 (35) 02 97 76 00 55 (56) 02 96 58 69 86 (22 et 29)

DATES ET TARIFS

Calendrier actualisé en ligne ou format papier sur demande

LIEUX

Brest, Lorient, Quimper, Redon, Rennes, Saint-Brie

VALIDATION

ployeur d'autoriser son personnel à conduire un chariot automoteur (l'autorisation de conduite est obligatoire). Après examen théorique et pratique, délivrance du/des CACES® en fonction des résultats.

MODALITE D'ÉVALUATION

Contrôles de connaissances théoriques et pratiques.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques (vidéo projecteur, exercices d'application). Echanges d'expériences. Remise d'un manuel de conduite de chariot.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

Evolution sur circuits balisés avec différents types de chariots. Evolution en intérieur et extérieur. Formateurs spécialisés